



1 Aulnaie-frênaie en bordure d'un des nombreux ruisseaux du Bois du Feing © FRANÇOIS SCHWAAB
2 Débardage à cheval dans le Bois du Feing © MEHDI LOPEZ



Bois du Feing

Superficie : 94 ha

Département : Meurthe-et-Moselle

Maître d'ouvrage : État

Opérateur : ONF



Richesse et diversité d'une forêt alluviale

Le site « Bois du Feing » présente la particularité d'être une forêt régulièrement inondée par les crues de la Mortagne ; l'eau y est omniprésente avec un chevelu dense de ruisselets (*Habitat 3260*), de fossés colonisés par des mégaphorbiaies* (*Habitat 6430*) et de mares parcourant le massif. Les variations de niveau hydrique y déterminent des mosaïques entre des habitats de chênaies pédonculées hydroclines* (*Habitat 9160*) et de forêts alluviales* (*Habitat prioritaire 91E0*). Les essences forestières témoignent de cette humidité : les plus représentées sont le Chêne pédonculé, le Frêne commun et l'Aulne glutineux. On peut y observer également le rare Orme lisse, dont des individus âgés et de diamètre imposant ont été identifiés en tant qu'arbres remarquables. Les zones non hygrophiles* sont occupées par la hêtraie neutrophile* (*Habitat 9130*).

Une végétation particulière s'est développée sur ces sols à la fois humides et enrichis par les apports d'alluvions : dès le mois de mars fleurit la Nivéole, jolie fleur délicatement parfumée, protégée en Lorraine et fin avril lui succèdent des tapis spectaculaires d'Ail des ours, plante qui comme son nom l'indique, dégage une puissante odeur d'ail.

Les amphibiens*, dont le Sonneur à ventre jaune, trouvent dans ces milieux humides des conditions de vie idéales ; il est également possible d'observer au « Bois du Feing » le Gobemouche à collier, autre espèce emblématique de notre région, qui construit son nid dans les cavités des vieux chênes de cette forêt.

Un chantier de débardage par traction équestre

Si l'omniprésence de l'eau permet l'expression d'une biodiversité très riche et originale, en revanche, elle présente l'inconvénient de rendre délicate la vidange des bois abattus : en effet, les sols gorgés d'eau sont fragiles et très sensibles au tassement ; un sol compacté ne revient presque jamais à son état initial, et l'impact sur la flore et la faune, voire sur la production forestière, peut être important.

C'est pourquoi la commune de Saint-Pierremont et l'Office National des Forêts (ONF) ont étudié la faisabilité d'un mode de débardage alternatif, beaucoup plus respectueux des sols : la traction équestre. Ce projet s'est concrétisé en 2010 par la vidange d'une coupe de 300 m³ de bois. Malgré les pluies abondantes du mois d'août de cette année là, les dégâts ont été très limités, par rapport à ce que l'on constate suite à un débardage « classique » avec des tracteurs forestiers : le bilan environnemental est donc très positif.

Cette opération a engendré un surcoût pour la commune, en grande partie compensé par des aides financières de l'État et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Le site « Bois du Feing » est situé en Meurthe-et-Moselle, sur le territoire communal de Magnières. Il s'agit d'une forêt alluviale*, appartenant aux communes de Magnières (58 ha), Saint-Pierremont (26 ha) et à quelques propriétaires privés pour 4 ha environ. À son échelle, ce site joue un rôle important vis-à-vis de l'expansion des crues et de la protection contre les inondations pour les zones urbanisées situées à l'aval.

L'expérience menée en 2010 utilisant la traction équestre pour la vidange des arbres abattus s'est avérée concluante. Espérons que ce mode de débardage puisse être poursuivi durant les années à venir.

Habitats représentés dans ce site

3260 6430 9130 9160 91E0

Espèces représentées dans ce site

1193

Documentation

ONF - LOPEZ M. & BERNARDIN C. (2009)

ONF - PICHARD O. (2001)

